

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 27

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/092

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget principal

Vu l'instruction M57,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat excédentaire de fonctionnement du compte administratif 2022 du budget principal s'élève à 5 455 545,86 €.

Le résultat déficitaire d'investissement du compte administratif 2022 du budget principal s'élève à 1 257 252,24 €.

Par ailleurs, les restes à réaliser au 31/12/2022 s'élèvent à 1 797 397,46 € en dépenses et à 1 188 918,92 € en recettes, soit un solde de - 608 478,54 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

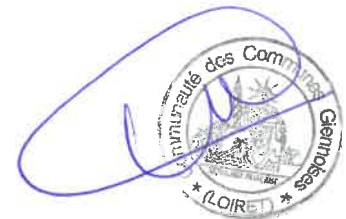
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **REPREND** au compte D001 « *déficit d'investissement reporté* » la somme de 1 257 252,24 €,
- **REPREND** au compte R002 « *excédent de fonctionnement reporté* » la somme de 3 589 815,08 €,
- **REPREND** au compte R1068 « *excédent de fonctionnement capitalisé* » la somme de 1 865 730,78 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
*Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023*

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 27

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/093

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget annexe ZA de COULLONS

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Coullons fait apparaître un déficit de 103 929,40 €.

Le résultat d'investissement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Coullons fait apparaître un déficit de 395 286,00 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **REPREND** au compte D001 « *déficit d'investissement reporté* » la somme de 395 286,00 €,
- **AFFECTE** au compte D002 « *résultat de fonctionnement reporté* » la somme 103 929,40 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 27

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/094

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget annexe ZA de GIEN – La Bosserie

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Gien – La Bosserie fait apparaître un déficit de 30 533,80 €.

Le résultat d'investissement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Gien – La Bosserie fait apparaître un déficit de 693 101,05 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **REPREND** au compte D001 « *déficit d'investissement reporté* » la somme de 693 101,05 €,
- **AFFECTE** au compte D002 « *résultat de fonctionnement reporté* » la somme de 30 533,80 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 27

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/095

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget annexe ZA de POILLY-LEZ-GIEN

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Poilly-lez-Gien fait apparaître un excédent de 230 890,56 €.

Le résultat d'investissement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Poilly-lez-Gien fait apparaître un déficit de 684 862,04 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **REPREND** au compte D001 « *déficit d'investissement reporté* » la somme de 684 862,04 €,
- **AFFECTE** au compte R002 « *résultat de fonctionnement reporté* » la somme de 230 890,56 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 27

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/096

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget annexe ZA de SAINT GONDON

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Saint Gondon fait apparaître un excédent de 129 985,96 €.

Le résultat d'investissement du compte administratif 2022 du budget de la ZA de Saint Gondon fait apparaître un déficit de 463 817,46 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **REPREND** au compte D001 « *déficit d'investissement reporté* » la somme de 463 817,46 €,
- **AFFECTE** au compte R002 « *résultat de fonctionnement reporté* » la somme de 129 985,96 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal



Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 27

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/097

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget annexe Assainissement Collectif

Vu l'instruction M49,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat déficitaire d'exploitation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement collectif s'élève à 422 743,64 €.

Le résultat excédentaire d'investissement du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement collectif s'élève à 3 226 155,06 €.

Par ailleurs, les restes à réaliser au 31/12/2022 s'élèvent à 492 369,29 € en dépenses et 121 988,25 € en recettes, soit un solde de - 370 381,04 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **REPREND** au compte R001 « *excédent d'investissement reporté* » la somme de 3 226 155,06 €,
- **AFFECTE** au compte D002 « *résultat d'exploitation reporté* » la somme de 422 743,64 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
*Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023*

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 27

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/098

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget annexe Assainissement Individuel

Vu l'instruction M49,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat excédentaire d'exploitation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement individuel s'élève à 4 648,83 €.

Le résultat excédentaire d'investissement du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement individuel s'élève à 10 763,79 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **REPREND** au compte R001 « *excédent d'investissement reporté* » la somme de 10 763,79 €,
- **AFFECTE** au compte R002 « *excédent d'exploitation reporté* » la somme de 4 648,83 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



***Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023***

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40
PRESENTS : 27
VOTANTS : 35

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/099

OBJET : Affectation du résultat 2022 du budget Transport

Vu l'instruction M49,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat excédentaire d'exploitation du compte administratif 2022 du budget annexe du transport s'élève à 201 855,85 €.

Le résultat déficitaire d'investissement du compte administratif 2022 du budget annexe du transport s'élève à 126 762,00 €.

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*


Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **AFFECTE** au compte R002 « *résultat d'exploitation reporté* » la somme de 201 855,85 €,
- **AFFECTE** au compte D001 « *résultat d'investissement reporté* » la somme de 126 762,00 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Président
Francis Cammal

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023